

LA PROTECTION DE L'ENFANCE NE PROTEGE PLUS

Lettre ouverte concernant les conditions de travail à l'Aide sociale à l'enfance du territoire d'Amiens

À l'attention des autorités compétentes, des médias et du grand public,

Nous, professionnels de l'enfance du territoire d'Amiens (prévention et protection), souhaitons aujourd'hui alerter sur des conditions de travail qui mettent en danger tant les enfants que les travailleurs sociaux.

Chaque jour, nous sommes confrontés à un nombre croissant de réorientations d'enfants. Malheureusement, beaucoup d'entre eux n'ont pas accès à une place pérenne, ce qui les contraint à attendre parfois plusieurs heures, voire des journées entières, au sein de nos bureaux.

Ces conditions ont des conséquences lourdes : l'angoisse et l'insécurité générées chez les enfants peuvent conduire à des conduites de mise en danger et engendrent des ruptures dans les parcours scolaires (plusieurs mineurs sont déscolarisés depuis plusieurs mois), dans le parcours de soin (absence de suivi psychologique, voire pédo-psychiatrique, et autres), et dans leurs repères affectifs engendrant des troubles de l'attachement importants.

Pourtant, ces difficultés sont parfois à l'origine des placements.

L'accès tardif à une place d'accueil aggrave cette situation déjà critique, engendrant des risques psycho-sociaux pour les professionnels.

Alors qu'un rapport de la Haute Autorité de Santé publié le 26 mai 2025 déplore un manque de coordination entre la Protection de l'Enfance et la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, l'ensemble du Territoire d'Amiens ne dispose que d'un seul poste de psychologue, ne permettant pas à cette professionnelle d'évaluer et d'accompagner les besoins des enfants.

En outre, les professionnels de prévention sont impactés dans leurs missions et leurs préconisations au regard des difficultés majeures rencontrées par les professionnels de la protection. En effet, devant gérer des urgences organisationnelles, les professionnels de la protection ne sont plus assez disponibles pour sécuriser le parcours des enfants confiés et les travailleurs sociaux de prévention sont plus que réfractaires à solliciter des éloignements alors même que certaines situations le nécessitent.

De fait, sans pouvoir personnellement et professionnellement toujours l'assumer, les professionnels de prévention maintiennent des enfants et des parents dans des situations de souffrances et de mises en danger physiques et psycho-affectives : ceci interroge sur nos missions et notre responsabilité morale et professionnelle.

Cette situation plus que dégradée met à mal l'ensemble des professionnels de la protection de l'enfance. De l'assistante familiale à l'établissement, chacun est

impacté par ce manque de moyen récurrent qui n'est pas propre au territoire Amiénois.

Les travailleurs sociaux doivent-ils se compromettre éthiquement et exposer des enfants et leurs parents au manquement de l'institution? Est-ce notre devoir, notre responsabilité ?

Par ailleurs, cette situation pèse lourdement sur les travailleurs sociaux, entraînant fatigue, épuisement psychique et, in fine, une incapacité à remplir pleinement leurs missions premières, qui sont de protéger et d'accompagner ces enfants vulnérables.

Nous appelons donc les autorités compétentes à prendre conscience de cette situation alarmante et à agir rapidement pour garantir l'application de la loi, des conditions d'accueil dignes et sécurisées pour les enfants, ainsi que des conditions de travail respectueuses et soutenables pour les professionnels.

Nous restons engagés et déterminés à défendre les droits des enfants, mais cela ne peut se faire sans des moyens adaptés et un soutien réel.